

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/AC.49/2003/7  
24 septembre 2003

FRANÇAIS  
Original: RUSSE

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR  
L'EUROPE

ORGANISATION INTERNATIONALE DU  
TRAVAIL (OIT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS  
EUROPÉENS

Réunion commune CEE/OIT sur les indices  
des prix à la consommation  
(Genève, 4 et 5 décembre 2003)

## QUALITÉ DES DONNÉES

**Document d'appui présenté par le Comité d'État de statistique  
de la République d'Azerbaïdjan**

### Résumé

Le présent document est essentiellement consacré à la collecte des données et aux possibilités d'améliorer la qualité des données collectées.

### Introduction

1. La responsabilité de l'élaboration d'un large éventail d'indicateurs incombe à la Direction de la statistique des prix du Comité d'État de statistique des prix de la République d'Azerbaïdjan. Parmi ces indicateurs, l'indice mensuel des prix à la consommation (IPC) occupe une place de premier plan. Depuis le mois de janvier 1995, l'indice des prix à la consommation constitue officiellement le principal instrument de mesure de l'inflation en Azerbaïdjan. La Direction de la statistique des prix doit calculer un IPC de grande qualité; à cet égard, la qualité est définie comme un processus d'amélioration continue qui fait l'objet d'une évaluation systématique, compte tenu des besoins des consommateurs. Le degré de résolution de ce problème est déterminé en évaluant la précision, la ponctualité, l'efficacité et l'actualité des indicateurs obtenus par rapport à des objectifs préalablement fixés.

2. La construction de l'indice des prix à la consommation est un processus complexe qui nécessite, avant la publication de l'indice, qu'une réponse soit apportée à toute une série de problèmes. En particulier, d'importants travaux sont indispensables dans la phase d'élaboration d'un nouvel IPC, car à l'heure actuelle, une révision complète de l'IPC est en cours en Azerbaïdjan.

3. La détermination des pondérations et la sélection des produits se font sur la base des résultats d'enquêtes sur les dépenses de consommation. Une fois connus les résultats de l'enquête, il reste à prendre plusieurs décisions relatives au nouvel IPC; elles concernent: le nombre de produits à inclure dans l'échantillon; les éléments primaires de l'échantillon dont les prix doivent être enregistrés; le mode de sélection des points de vente. De plus, d'importantes améliorations seront apportées au système de relevé des prix. Les critères de compétence des enquêteurs seront définis avec précision et un système informatique moderne de traitement des données aux fins du calcul du nouvel IPC sera mis en place. Parallèlement à l'analyse des principes théoriques et techniques, les objectifs de l'IPC font l'objet d'une étude approfondie qui met davantage l'accent sur les besoins des consommateurs. L'importance de ces décisions s'explique également par le fait qu'elles concernent la collecte et les moyens de garantie de la qualité des données. Lors des premières phases de l'élaboration de l'IPC, ces questions ne reçoivent pas toujours toute l'attention qu'elles méritent, alors qu'elles sont d'une importance cruciale pour le succès de l'ensemble du processus.

#### **Mise en évidence du besoin de données**

4. Les prescriptions et la pratique internationales sur le calcul de l'indice des prix à la consommation accordent une place primordiale aux données relatives aux prix utilisées pour la construction de l'indice. Les données primaires sur les prix sont le point de départ de tout calcul d'indice. C'est sur la base de ces informations que sont élaborés les indicateurs de référence pour les différents indices de prix.

5. Le panier de produits qui sert de base pour le calcul de l'IPC est constitué d'un échantillon des groupes de produits et services les plus couramment consommés par la population; cet échantillon, unique pour toutes les régions de la République d'Azerbaïdjan, est établi par le Comité d'État de statistique de la République d'Azerbaïdjan. La sélection des articles s'effectue en tenant compte de leur part relative dans la consommation de la population et de leur représentativité du point de vue de l'évolution des prix d'une même catégorie de produits et de leur présence constante sur le marché.

6. Chaque mois, aux fins du calcul de l'IPC, plus de 24 000 prix sont saisis dans la base de données. En ce qui concerne le contenu précis de cet énorme volume de données et les procédures de collecte et de contrôle de la qualité des données, les éléments suivants peuvent être soulignés.

7. Bien entendu, les 24 000 prix ne varient pas tous chaque mois. En juillet 2003, par exemple, 26 % seulement ont accusé des variations. Les prix d'environ 6 % des produits et services qui composent le panier de référence sont encore réglementés de façon centralisée. C'est en particulier le cas de l'essence, du gaz naturel, de l'électricité, des loyers, etc. La fiabilité fait l'objet d'un contrôle mensuel.

8. Les données sur les prix sont recueillies par 72 agents spécialement formés dans la capitale et dans les grandes régions du pays. Les indices régionaux sont agrégés pour obtenir l'indice national, compte tenu du poids relatif de chaque région en termes de population. Les données recueillies concernant les prix englobent, autant que possible, les principaux points de vente régulière de chaque produit, y compris les grands magasins, les kiosques et les supermarchés, les marchés de produits agricoles et les marchés informels (commerce de rue). Les points de ventes se situent dans divers quartiers de la ville et sont de taille différente. Pour chaque produit (service), deux ou trois prix sont enregistrés dans divers magasins du centre-ville et trois ou

quatre en banlieue. À Bakou, pour un même type de produit, jusqu'à 12 prix sont enregistrés. Les enquêteurs ne reçoivent aucune donnée par courrier postal. Le téléphone est également rarement utilisé. L'observation des prix porte sur environ 9 500 points de vente répartis dans tout le pays (3 500 dans la capitale et plus de 6 000 dans les autres régions), tous types de distribution confondus. Les relevés les plus nombreux concernent la catégorie «produits alimentaires» (8-10). Les moins nombreux sont ceux de la catégorie «loyers, eau, chauffage et électricité», pour laquelle les prix et les tarifs sont fixés par le pouvoir central. Pour les autres catégories, la moyenne est de six ou sept relevés de prix. En ce qui concerne les entreprises de services, les entreprises de référence sont choisies parmi celles qui proposent la gamme de prestations la plus complète.

9. Contrairement à ce qui se passe dans le cas d'une enquête sur les dépenses de consommation, qui oblige l'enquêteur à se rendre plusieurs fois dans le même foyer au cours d'une assez courte période, le calcul de l'IPC exige de l'enquêteur qu'il se rende sur le même point de vente à intervalles réguliers. Selon le type de produit inclus dans l'échantillon, la collecte des données peut s'effectuer une fois par semaine (produits alimentaires), une fois par mois, une fois par trimestre ou même moins fréquemment (prix et tarifs fixés par les autorités centrales). Les formulaires de relevé des prix doivent permettre à l'enquêteur d'enregistrer avec précision les données sur les prix de produits spécifiques et doivent rendre possible le traitement des données obtenues.

### **Sélection des enquêteurs**

10. La sélection des agents enquêteurs revêt une importance considérable du point de vue de la qualité globale des données sur les prix. Une fois définies et spécifiées les caractéristiques des données requises, il importe de décider quel sera le niveau de compétence des agents qui seront chargés de collecter ces données.

11. Pour collecter des données précises sur les prix, l'enquêteur doit posséder un certain nombre de compétences, en particulier: avoir une instruction suffisante, être en mesure de comprendre les objectifs du programme et se conformer aux règles complexes de la collecte des données. Il doit également être capable de faire montre de diplomatie pour pouvoir communiquer avec différentes personnes, telles que les gérants et les propriétaires de magasins et les dirigeants des entreprises de services, mais aussi pour nouer les relations de collaboration dont dépend l'obtention de données sur les prix. De plus, il doit faire montre de persévérance lors de la collecte des données et comprendre comment appliquer des règles complexes pour résoudre des problèmes tels que l'absence de prix, le recours à des prix de substitution, etc. Avant tout, l'enquêteur doit être scrupuleux, c'est-à-dire se montrer extrêmement précis lors de la collecte et de la saisie des données sur tous les aspects de la formation des prix d'un produit. Même si cette qualité est souvent considérée comme allant de soi, il convient de souligner que rares sont les personnes capables de concentrer leur attention en toute circonstance sur la tâche à accomplir.

12. Les qualités personnelles de l'enquêteur jouent également un rôle considérable. Il doit être honnête et conscient de l'importance de son travail de collecte pour le calcul d'un IPC de qualité. Les candidats doivent se soumettre à un entretien avec des responsables compétents qui doivent déterminer s'ils répondent au profil désiré. Ces entretiens permettent d'exclure des listes de candidats les personnes agressives ou ayant trop mauvais caractère ou trop timides pour procéder à une enquête. Ils permettent également de détecter les candidats qui présentent les qualités professionnelles requises pour un bon contact avec les gérants de points de vente et ceux dont

l'assurance excessive risquerait de susciter la méfiance des personnes interrogées. Mais il est malheureusement difficile de connaître le caractère d'une personne en un seul entretien. On ne peut se faire une idée de la personnalité d'un enquêteur qu'au bout d'un certain temps, compte tenu de la qualité des données qu'il a recueillies et des résultats de son travail.

13. Les informations fournies par les enquêteurs risquent de manquer de fiabilité, et c'est là un sujet de préoccupation constante. Même les pays les plus avancés connaissent ce problème, et l'Azerbaïdjan n'échappe pas à la règle. Le recrutement d'enquêteurs faisant honnêtement leur travail est une importante condition de la mise en place d'un programme efficace de collecte des données.

14. Les enquêteurs sont des agents du Comité d'État de statistique de la République d'Azerbaïdjan. Ils suivent des cours de formation professionnelle périodiques dans le cadre de stages organisés par les responsables de la Direction centrale. Ces stages ont lieu au moins deux fois par an et sont essentiellement consacrés aux questions suivantes:

- Étude des cas d'interprétation erronée liée principalement à la désignation des produits;
- Aide pour la résolution des problèmes techniques à mesure qu'ils apparaissent;
- Encouragements prodigués aux enquêteurs pour qu'ils s'efforcent d'améliorer l'image du Comité d'État de statistique de la République d'Azerbaïdjan auprès des entreprises commerciales, et fourniture d'une aide à cet effet.

15. Un manuel sur la collecte des données relatives aux prix à la consommation a été en outre rédigé afin de faciliter la tâche des enquêteurs.

### **Traitement des données et publication de l'indice**

16. La collecte des données n'est pas une fin en soi: si les données ne peuvent être traitées, analysées et transposées dans un format compréhensible pour les utilisateurs, les efforts qui lui sont consacrés restent vains et ne sont qu'une perte de temps.

17. Pour que les données puissent être traitées efficacement, les enquêteurs doivent comprendre qu'il est important de collecter en temps utile les données sur les prix et de les transmettre pour vérification à la direction centrale de la statistique des prix. Si des questions se posent concernant la description ou le prix d'un produit, il faut prévoir suffisamment de temps pour effectuer une nouvelle visite destinée à vérifier et éclaircir toute question liée à la présentation du formulaire de relevé des prix. Lorsque les opérations de relevé des prix sont achevées pour l'ensemble des produits, les formulaires sont envoyés à la direction centrale pour traitement.

18. Depuis 1999, les régions ne se contentent plus d'envoyer au Comité de statistique un rapport général mensuel de tous les enquêteurs portant sur tous les produits et services observés, mais chaque enquêteur envoie un rapport une fois par semaine sur les prix des produits alimentaires et un rapport en fin de mois sur toute la liste des produits et services couverts. Pour assurer le traitement de cette information, la Direction de la statistique des prix du Comité d'État de statistique a créé pour chaque région des tableurs spécifiques pour le stockage des données mensuelles relatives aux prix. Les données hebdomadaires sur les prix reçues et saisies

électroniquement font l'objet d'un contrôle strict. En cas d'erreur ou d'évolution brutale des prix, les employés de la Direction centrale de la statistique des prix téléphonent aux enquêteurs régionaux et recherchent les causes de cette évolution. C'est seulement après vérification de l'exactitude de l'information reçue qu'à la fin du mois, pour chaque région, les prix moyens sont calculés par période (quatre semaines) et par zone (à partir des données de tous les enquêteurs). Les données mensuelles ainsi traitées (24 000 entrées) servent à la fois de données de référence (mois précédent) et pour le calcul de l'IPC du mois en cours.

19. Depuis 2002, une fois par trimestre, chacun des employés de la Direction de la statistique des prix du Comité d'État de la statistique de la République d'Azerbaïdjan accompagne des enquêteurs sur des points de vente soumis à observation. Il s'agit de s'assurer que les enquêteurs respectent bien les procédures et les instructions qui régissent la collecte des données sur les prix. Même si son rôle n'est pas véritablement celui d'un moniteur, l'inspecteur ne manque pas de donner des instructions en cas d'erreur. Ce mécanisme joue dans les deux sens car l'enquêteur peut être amené à poser des questions à l'inspecteur. Le système a déjà fait ses preuves. Il a notamment permis de mettre en évidence les problèmes rencontrés par certains enquêteurs dans certaines régions ou liés à des aspects spécifiques de la collecte des données. Les mesures appropriées sont prises au cas par cas. Par exemple, de nouvelles instructions sont données lorsque la collecte des données se heurte à des difficultés d'ordre général. Les problèmes rencontrés par certains enquêteurs sont examinés par le responsable des opérations dans la région concernée et par la Direction centrale de la statistique des prix. Les inspecteurs vérifient avec une attention particulière les données collectées par les enquêteurs recrutés récemment, qui manquent d'expérience. Ces vérifications permettent à ces enquêteurs de recevoir des informations utiles et d'améliorer la qualité des données qu'ils collectent. Sachant que les données qu'ils recueillent seront vérifiées attentivement et régulièrement, les enquêteurs redoublent d'attention dans l'exercice de leur activité.

20. Dans le cadre de la révision de l'IPC, il est prévu de mettre au point des procédures de tri destinées à détecter les données relatives aux prix pour lesquelles un contrôle de la qualité paraît nécessaire. Les moyens financiers et humains ne permettant pas toujours d'effectuer des vérifications trimestrielles à grande échelle de la qualité des données, une procédure de contrôle systématique sera mise en place pour faire en sorte que les données collectées par chaque enquêteur soient vérifiées une fois tous les deux ou trois mois. Peuvent faire l'objet d'une vérification les prix qui présentent une stabilité ou une volatilité anormale. Les données relatives aux prix seront saisies avec le code de l'enquêteur concerné et les données transmises par les nouveaux enquêteurs pourront ainsi être contrôlées plus souvent. Les données relatives aux produits dont le relevé des prix pose des difficultés particulières peuvent être vérifiées plus fréquemment que les données concernant les autres produits.

## **Conclusion**

21. La qualité est la pierre angulaire du travail statistique et le Comité d'État de statistique de la République d'Azerbaïdjan est responsable de la qualité et de la fiabilité des calculs de l'IPC. De plus, la qualité étant définie comme un processus continu d'amélioration, le système de gestion de la qualité a essentiellement pour mission de superviser le travail accompli et de planifier les travaux futurs.

-----